COPIL WOHLFAHRTIA

Luttez contre les myiases à Wohlfahrtia magnifica

2nde édition

crédit photo : N_GAYOT-GDS24

FRGDS NOUVELLE AQUITAINE
l'action sanitaire ensemble

gtv Nouvelle Aquitaine
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DE NOUVELLE AQUITAINE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
16 - 86

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-VIENNE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Pôle Santé animale
Alliance
Vétérinaires et laboratoire de l'Alliance Pastorale

Recommandations pour la maîtrise des myiases à Wohlfahrtia

1

Maladie

Maladie due aux **larves** de la mouche ***Wohlfahrtia magnifica***, qui se développe par temps chaud et sec, à partir de début mai.

Ces larves sont déposées directement par la mouche adulte sur le mouton au niveau des **zones délainées et humides** : vulve et pieds principalement, mais aussi conduit auditif ou au niveau de plaies *(de bouclage, suite bagarre entre béliers…)*.

Les larves sont tassées les unes contre les autres et **s'enfoncent profondément dans les tissus.**

2

Prévention

A la sortie des animaux et DÉBUT AVRIL AU PLUS TARD, et pour une protection devant être maintenue jusqu'à **FIN OCTOBRE** selon les conditions climatiques, la prévention passe par l'application **d'un protocole complet (a, b, c et d) :**

a. Maitrise des facteurs de risque

Pour limiter les sources d'attraction pour les mouches durant la période à risque, il est, avant tout, **INDISPENSABLE** de maitriser tout au long de l'année les facteurs de risque suivants :

- **Affections des pieds :** traiter et prévenir les affections et les lésions des pieds (mal blanc, piétin…) : définir un protocole avec son vétérinaire ;
- **Plaies :** soigner les blessures (en particulier la tête des béliers) pour une cicatrisation rapide ;
- **Ecoulements vaginaux (éponges et saillies) :** rentrer les brebis. En cas d'impossibilité, réaliser une pulvérisation d'une solution insectifuge ou antiparasitaire externe autour de la zone de la vulve à la pose d'éponge ou avant les saillies dans tous les cas, assurer une bonne hygiène de la vulve ;
- **Coupe de la queue :** mi longue pour que la vulve soit recouverte (Wohlfahrtia doit se poser sur l'animal pour « pondre », le balayage de la queue constitue donc un frein).

En fonction de la conduite d'élevage, chaque exploitation a des besoins particuliers.
Votre vétérinaire pourra vous aider à déterminer le protocole le plus adapté à votre situation.

b. Protection corporelle

Antiparasitaires externes ou insectifuge naturel pour une protection corporelle.

Ce protocole doit être appliqué **sur toutes les brebis et les béliers. Les agneaux ne sont pas concernés par ces traitements du fait du délai d'attente** *(veiller aux délais règlementaires et aux délais des cahiers des charges pour tous les animaux traités).*

avril-mai → **Destruction des premières générations**

mi-juin à fin juin → **Protection et dimininution des attaques**

fin octobre

Antiparasitaires externes ou insectifuge naturel pour une protection corporelle, au choix :

Pyréthrines Pour On

- toutes les 4 semaines
- posologie selon l'antiparasitaire utilisé
- application au contact direct de la peau en prenant bien soin de passer à travers la toison des ovins

ECTOFLY®, DELTANIL®, SPOTINOR®, DECTOSPOT®

Pyréthrines ou organophosphorés en pulvérisation

- toutes les 4 semaines
- dilution selon l'antiparasitaire externe utilisé
- au moins 2 litres de solution diluée par brebis

BUTOX® 50/1000, SEBACIL®

Solution naturelle insectifuge à base d'extraits végétaux

- toutes les 2 semaines
- dosage selon solution utilisée
- application en pulvérisation

OXYLIS®, SPOPMYASIS®

Dicyclanil

- toutes les 12 à 13 semaines (3 mois)
- **0,6 ml minimum/kg/brebis** (ex : brebis de 80 kg -> 48 ml)
- application à 45 cm du corps pour obtenir 4 bandes larges de 10 cm sur la ligne du dos et à l'arrière de chaque cuisse 2-3 semaines après la tonte *(pour une bonne fixation de la molécule). Ne pas traiter pendant de fortes pluies ou lorsque de telles conditions sont prévues car la durée de protection pourrait être diminuée*

CLIK®

Peser les animaux qui semblent les plus lourds pour adapter le dosage à leur poids.

c. Supplémentation libre-service en extraits végétaux d'ail

Prévoir un seau/20 brebis durant toute la période à risque. Veiller à la concentration en ail (tous les seaux à l'ail ne sont pas équivalents en concentration) et à la consommation régulière des seaux (en condition sèche, pour faciliter sa consommation, garder le seau détremper).

d. Recommandation pour les élevages avec des affections du pied persistantes

Pédiluve avec antiparasitaire externe

Dose : dilution à la dose bain - **Fréquence :** toutes les 2 semaines

Traitement

3

Les antiparasitaires externes, habituellement indiqués contre les myiases, sont efficaces aux doses normales d'emploi, **à condition d'entrer en contact avec les larves** (médicaments avec AMM sur les myiases : deltaméthrine (Spotinor®, Deltanil®), cyperméthrine (Ectofly®) ou phoxime (Sébacil®)). Pour une bonne efficacité du traitement, il faut donc :

En cas de plusieurs couches de larves, retirer les premières larves à la pince pour que le produit aille profondément (éviter le curetage qui abîme les chairs, et **ne pas laisser au sol de larves,** au risque de favoriser la poursuite du cycle de développement de la mouche).

Appliquer **la dose de produit** préconisée par le protocole d'emploi, directement sur la lésion et les larves.

Le lendemain,

Vérifier la disparition de toutes les larves mortes au fond des blessures et cavités creusées. Si nécessaire, extraire manuellement, à la pince, les larves mortes restantes pour éviter les surinfections (avec rentrée conseillée des animaux).

Appliquer une préparation favorisant l'hygiène et l'évolution favorable de la plaie. Aérosol cicatrisant sur la peau ou pommade cicatrisante à action insectifuge dans la vulve ou les plaies creusées.

Il est possible d'utiliser des produits alternatifs à effet répulsif et/ou cicatrisant :
Huile de Cade, STOPMYASIS® ou OXYLIS®.

Essais et témoignage d'un éleveur

Plusieurs acteurs* (Eleveurs, « Chercheurs » [vétérinaires, techniciens de GDS, étudiant…], Financeurs…) se sont fortement mobilisés pour la recherche contre la myiase à Wohlfahrtia magnifica.
En Vienne, 2 éleveurs se sont investis pour confirmer les résultats obtenus les années précédentes avec un protocole complet de prévention associant la maîtrise des facteurs de risque, la protection corporelle (molécules dicyclanil et/ou deltaméthrine), les pédiluves antiparasitaires et la distribution libre-service de seaux minéraux enrichis en ail. En Haute Vienne, un éleveur a participé aux essais en mettant en place une lutte basée sur la molécule deltamethrine [+/- seau à l'ail]. Dans les 3 départements historiques, 5 éleveurs ont permis de continuer les recherches sur l'application en stick d'une huile végétale répulsive.
Grâce aux différents résultats obtenus, le protocole de lutte qui vous est présenté a pu évoluer pour répondre aux particularités de cette myiase et aux pratiques du terrain.
Michel CHARRAUD, du GAEC DE LA VINARDIERE à Joussé (86), cheptel de 1500 brebis nous témoigne son ressenti quant au suivi du protocole proposé par le COPIL :
« Les cas de myiases à Wohlfahrtia ont commencé en 2016-2017. C'était catastrophique. De plus mon frère était accidenté, il ne pouvait donc pas m'aider. Moralement, cette période a été très dure et j'avais envie de tout vendre ! A cette période, j'essayais un peu tout, je ne savais pas trop comment faire.
En 2018, j'ai commencé à gérer un peu mieux. Nous avons été atteints plus tôt, en mai. C'était une catastrophe sur les lots avant la pose d'éponges (sur un lot de 200 brebis : 80 % de brebis atteintes). En 2018, j'ai eu environ 30 à 40 % de brebis atteintes sur l'ensemble du troupeau.

En 2019, j'ai suivi le protocole proposé par le COPIL Wohlfahrtia. Je commençais à traiter dès le mois d'avril avec de la deltaméthrine pour on (DeltanilND) sur la majorité des lots en renouvelant l'intervention environ toutes les 4 semaines. Je n'ai pas trop été embêté (maxi 10 à 15 % d'animaux atteints). J'ai surtout rencontré des cas en fin de période de rémanence du produit. J'ai fait le choix de ce produit car il est facile à utiliser/appliquer et moins cher que le dicyclanil. Je passe aussi mes animaux dans un pédiluve avec du PastonglonsND et du phoxime 1 fois/semaine sauf en période de moisson (pédiluve fabriqué moi-même où je passe 170 animaux à la fois). Je n'ai pas de période de tonte (tonte toute l'année). Mes brebis sont tondues un mois avant la mise bas, elles restent en bâtiment par la suite jusqu'au sevrage des agneaux (environ 3 mois). Ce protocole me semble bien. Je vais le mettre de nouveau en place cette année. Je pense qu'il est tout à fait réalisable, l'éleveur qui ne le met pas en place, c'est qu'il ne veut pas ! »

Des recherches se poursuivent (méthodes de piégeages, biologie moléculaire, utilisation du stick ou autre forme d'administration) et le COPIL reste attentif à l'évolution des résultats. Toute évolution et nouvelle connaissance vous seront communiquées pour vous apporter les conseils les plus adaptés.

**GDS France, CDAAS, Pôle Santé Animale de l'Alliance Pastorale, CAPVETO, VET'SANTE, Université de Limoges, Région Nouvelle-Aquitaine, GDS Nouvelle-Aquitaine, GDS Poitou-Charentes.*

PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

pour l'utilisateur :
- ➲ Port de gants solides, d'un masque,
- ➲ Utilisation par pulvérisation et des pédiluves dans un espace aéré.

pour l'environnement :
- ➲ Traitement loin des cours d'eau

pour les animaux :
- ➲ Respect des doses,
- ➲ Respect des précautions d'emploi en fonction du stade de gestation,
- ➲ Respect des délais d'attente.

pour les tondeurs et les inséminateurs :
- ➲ en cas de pulvérisation, éviter de traiter dans les 3 semaines précédent les chantiers

Crédits photos : Alliance Pastorale Pôle Santé Animale et éleveurs ovins.

COPIL WOHLFAHRTIA

Le COPIL Wohlfahrtia (Comité de Pilotage) regroupe depuis fin 2016 les professionnels de l'élevage et de la santé animale des zones atteintes. Il est un organe décisionnel qui permet de donner les orientations techniques. Il pilote les essais, définit les protocoles de lutte collective et conduit la stratégie de communication.

Fiche élaborée par le COPIL Wohlfahrtia, piloté par la FRGDS Nouvelle-Aquitaine ;
avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Crédit Agricole

FRGDS NOUVELLE AQUITAINE — l'action sanitaire ensemble

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

CRÉDIT AGRICOLE